VERSION DÉFINITIVE – APPROUVÉE 21/09/2010

CANADA HIPPIQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 24 août 2010
17 hECM_2010_27july2010-f.pdf
Conférence téléphonique

ÉTAIENT PRÉSENTS : *Mike Gallagher, président* *Michael Belcourt*
Sarah Bradley *Craig Collins*
Jack deWit *John Harris*
Barbie Lewis *Rick MacKenzie*
David Myers *Lynn Shinkewski*
Marnie Somers *Bob Thompson (17 h 15)*
ÉGALEMENT PRÉSENT : *Corlin Bordeaux, conseiller*
Edward Kendall (17 h 15)
ABSENCES PRÉVUES : *Laurie Haughton*
PERSONNEL : *Akaash Maharaj, chef de la direction*
Mike Arbour, directeur financier
Craig Andreas, directeur de l'exploitation
RÉDACTRICE DU COMPTE RENDU : *Dorothy Shaw*

1. Ouverture

Mike Gallagher ouvre la réunion à 17 h 05 et confirme qu'il y a quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mike Gallagher mentionne qu'Edward Kendall a été invité à la réunion afin de mettre les membres au courant de la progression du projet de traçabilité. L'ordre du jour sera réorganisé selon l'heure de son arrivée.

IL EST PROPOSÉ par Jack deWit
QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que modifié.
SECONDÉE par Marnie Somers, ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

IL EST PROPOSÉ par Craig Collins,
QUE le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 27 juillet 2010 soit approuvé dans la forme présente.
SECONDÉE par Jack deWit, ADOPTÉE

On souligne que les motions adoptées en séance à huis clos pendant la réunion du 27 juillet seront ratifiées lorsque le comité des entraîneurs avisera le Conseil de sa décision concernant le plan de mise en œuvre du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).

5. Rapport du président

Le document a été distribué avant la réunion. Pas de discussion.

IL EST PROPOSÉ par Sarah Bradley
QUE le rapport du président soit accepté tel quel.
SECONDÉE par Rick MacKenzie, ADOPTÉE.

Edward Kendall se joint à la réunion.

3. Traçabilité

Edward Kendall se rapporte au document distribué concernant le système national de traçabilité pour le secteur agricole et alimentaire qui résume les objectifs du gouvernement fédéral et de l'industrie. Il fait état de ce qui suit :

- *CH a présenté un projet d'étude pilote et un projet d'étude sur l'état de préparation de l'industrie qui ont été acceptés et qui sont maintenant à la dernière étape de la réalisation.*
- *D'ici la fin de 2012, un système de traçabilité sera obligatoire, mais tous les chevaux ne seront pas compilés. Afin de respecter la date butoir, la demande de financement pour la prochaine étape, soit la mise en œuvre du projet, doit être effectuée à l'automne.*

Edward Kendall fait valoir qu'il est important de bien planifier stratégiquement et informe les membres que des fonds du projet pilote peuvent être utilisés pour des réunions.

Une discussion suit pour déterminer quand le conseil pourra se réunir pour une séance de planification stratégique du système de traçabilité. Il est convenu que cette réunion aura lieu la fin de semaine du 15 au 17 octobre, préférablement en Ontario et selon les disponibilités.

Edward Kendall quitte la réunion.

5. Rapport d'exploitation

Le document a été distribué avant la réunion. Une question est posée concernant l'utilisation prévue du solde de 280 000 $ au budget du contrôle des médicaments; on veut s'assurer que les fonds seront utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis.

Akaash Maharaj informe les membres qu'il a communiqué avec les provinces qui n'administrent plus le programme de médicament afin de les informer du montant lié au programme de médicaments équins qui leur revient et de connaître leurs plans pour l'utilisation de ces fonds, qui doit être conforme aux objectifs du programme.

IL EST PROPOSÉ par Jack deWit
QUE le rapport d'exploitation soit accepté tel quel.
SECONDÉE par Sarah Bradley. ADOPTÉE.

6. Rapports des Conseils et des comités du Conseil

Finances : *Mike Arbour fait référence à son rapport qui a été distribué aux membres avant la réunion. Il mentionne que le total de 18 631 licences sportives achetées jusqu'à maintenant est plus élevé que le total pour la saison entière de 2009, qui avait atteint 18 577. Jusqu'à maintenant, 6 468 forfaits de licence sportive ont été vendus pour un total de 161 475 $. Les pertes envisagées dans les provinces non participantes ne se sont pas matérialisées.*

Il est fait mention d'importantes réductions dans les subventions reçues d'Agriculture Canada pour le programme d'Agri-marketing, en raison principalement de ce qui suit :

- *Sous-utilisation constante des fonds pour des projets qui ont été approuvés; dans certains cas, liée à l'exigence d'un financement de contrepartie.*
- *Modifications apportées à la politique d'Agriculture Canada ainsi qu'une application plus rigoureuse de ladite politique, et attentes quant au rôle important que CH devrait jouer dans des projets dans le cadre de la stratégie nationale pour la promotion de l'agriculture canadienne.*
- *Agriculture Canada tarde toujours pour annoncer les octrois de financement et un certain nombre de projets financés auparavant ne sont plus admissibles. Agriculture Canada ne verse pas le financement à l'avance, mais effectue plutôt le remboursement de fonds déjà dépensés. La plupart du temps, les demandeurs ne sont pas prêts à engager des fonds sans obtenir au préalable la garantie que leur projet sera approuvé.*

Le Conseil de l'industrie a prévu une réunion le 25 août et abordera alors cette question.

IL EST PROPOSÉ par Marnie Somers,
QUE le rapport du Comité des finances soit accepté tel quel.
SECONDÉE par Michael Belcourt, ADOPTÉE.

Rapports des membres

1. Rapport du comité des règlements : *Distribué avant la dernière réunion et accepté pour information en l'absence de Sarah Bradley, présidente du comité des règlements.*

Sarah Bradley mentionne que le comité a besoin de l'aide d'une personne possédant de l'expérience en rédaction de règlements d'organismes sportifs, plus particulièrement en relation avec la logistique des appareils électroniques et le vote par correspondance. David Myers offre l'aide d'un de ses collègues qui est très actif au sein d'organismes de bienfaisance et qui satisfait aux exigences énoncées.

2. Rapport du comité des communications : *En l'absence de Laurie Haughton, présidente, il n'y a pas eu de rapport.*

3. Ratification du chef de mission, WEG 2010 : *Mike Gallagher informe les membres que le Conseil avait approuvé la nomination de Kerri McGregor comme chef d'équipe pour les WEG, mais que son titre aurait dû être chef de mission.*

IL EST PROPOSÉ par Rick MacKenzie,
QUE soit ratifiée la nomination de Kerri McGregor comme chef de mission pour les Jeux équestres mondiaux 2010.
SECONDÉE par David Myers, ADOPTÉE.

4. Rapport du congrès FEI-AINS : *Mike Gallagher fait mention de ce rapport sur sa participation au congrès FEI-AINS à Lausanne, en Suisse, distribué avant la réunion. Il fait état de ce qui suit :*

- *Comme le congrès avait lieu en Europe, les participants au Congrès étaient à 90 % d'origine européenne et étaient très favorable à l'interdiction de l'utilisation des AINS.*
- *Bien que le Canada et les É.-U. n'aient pas convaincu les participants au Congrès de la nécessité d'adopter la politique sur les AINS, ils ont eu l'occasion d'expliquer le système nord-américain et de réfuter un grand nombre de mythes concernant l'utilisation des AINS, d'expliquer que le but était de traiter l'inflammation et de ne pas montrer de chevaux boiteux, et que la pratique se fait dans le meilleur intérêt du cheval.*
- *Les pressions politiques, la perception du public et les lois en Europe où l'utilisation des AINS pendant les concours est illégale dans neuf pays, constituent des facteurs qui finalement compteront plus que les conclusions scientifiques sont avantageuses ou désavantageuses pour les chevaux.*

8. Affaires nouvelles

Réunion du Conseil au RAWF : *Mercredi 10 novembre – de 9 h à 15 h*
Jeudi 11 novembre – de 9 h à midi

À confirmer, après avoir reçu la confirmation des dates des réunions de Saut d'obstacles Canada et du Conseil du sport.

<u>Mesures à prendre</u>

Akaash Maharaj fait mention des commentaires suivants du Conseil du loisir et du comité des entraîneurs concernant la demande reçue de la « Certified Horsemen Association » qui souhaiterait devenir membre de Canada Hippique :

- *Le Conseil du loisir est favorable à l'acceptation de la CHA comme membre de CH, en raison notamment des avantages que représentent l'adhésion de nouveaux membres et l'établissement de relations avec un autre organisme oeuvrant dans le monde équestre.*
- *Grant Field, président du comité des entraîneurs répond quant à lui que la question n'a pas été soumise au vote; les membres du comité avaient des opinions différentes à cet égard et pour l'instant, n'appuient pas l'adhésion de la CHA à CH.*

Des discussions ont suivi. On souligne que la CHA ne forme pas d'entraîneurs pour les concours, cependant la situation pourrait changer. De plus, il pourrait y avoir une certaine confusion entre les différents programmes d'entraîneurs de CH et de CHA. On recommande donc la préparation d'un protocole d'entente en collaboration avec la CHA qui précisera cet enjeu important.

IL EST PROPOSÉ par Sarah Bradley
QUE le Conseil d'administration examine la possibilité de rédiger un protocole d'entente avec la « Certified Horsemen Association » afin de travailler en collaboration avec eux en tant qu'organisme américain lié.
SECONDÉE par John Harris

Des discussions ont suivi. En réponse aux questions, il est noté que :

- *La CHA est une association sans but lucratif dont le mandat est plus restreint que celui de CH.*
- *L'association compte environ 3 000 membres au Canada, soit 15 % de l'ensemble des membres.*
- *Elle offre la certification en sentier, les programmes de camp d'été en milieu naturel, etc.*
- *Leur programme de certification des entraîneurs est une combinaison d'exercices théoriques et pratiques répartis sur deux jours.*

La résolution est ADOPTÉE.

Barbie Lewis quitte la réunion.

9. Provinces – prochaines étapes

Mike Gallagher fait mention du rapport du président qui comprend des commentaires à ce sujet et signale ce qui suit :

- *La position définitive du Conseil adoptée à la dernière réunion a été transmise à toutes les provinces. Avant de l'envoyer, il y a eu une discussion avec Richard Mongeau, le porte-parole du groupe, pour savoir s'il y avait eu des suggestions sur divers sujets où un compromis pourrait être possible. Les deux parties ont convenu qu'il y avait une possibilité de trouver un terrain commun pour toutes les parties, cependant, cet accord a été suivi d'une déclaration des six provinces qui mentionnait l'absence de réponse du Conseil. Il n'y a pas eu d'autres communications, ni du groupe, ni de Richard Mongeau.*
- *Les six provinces ont envoyé aux médias tous les documents qui ont été échangés entre les deux parties, y compris la position définitive du Conseil.*

De longues discussions ont suivi. Il est noté que le seul service de CH qu'offrent les six provinces est le programme pour entraîneurs. L'avenir de ce programme est actuellement examiné par le comité des entraîneurs. La vente des cartes de membre de CH, des passeports, et l'administration des concours de CH ne sont plus de leur ressort depuis 2010 et ce sera ainsi en 2011 également.

Mike Gallagher fait référence à l'offre qui a été faite aux six provinces de maintenir les droits d'adhésion individuels à 5 $ pour 2011 comme mesure incitative pour signer une entente de service avec CH. Cependant, les ententes de services actuelles avec les provinces participantes stipulent que les frais seront fixés à 10 $ pour 2011. Il a été

convenu que, puisqu'aucune des six provinces ne s'est manifestée, le plan original visant à augmenter les frais de 10 $ pour 2011 est maintenu.

Akaash Maharaj rappelle le fait que la documentation sur les négociations avec les six provinces a été envoyée aux membres et aux médias, malgré une entente convenue entre les parties de tenir le tout confidentiel. Il demande la permission de répondre aux questions des médias. Il est recommandé que CH profite de l'occasion pour faire une déclaration sur les progrès réalisés par l'organisme, la relation qui a été établie avec chaque détenteur d'une licence sportive du pays et d'autres membres dans les provinces participantes et de mentionner que CH établira des relations avec des organismes dans les provinces qui ne sont pas actuellement représentées.

Une discussion a lieu à propos du fait qu'aucune des provinces n'a payé ses droits d'association de 100 $ pour l'année en cours; le territoire du Yukon a déjà acquitté ses droits pour 2010. On mentionne que les factures sont habituellement envoyées en septembre en raison de l'obligation du préavis de trois mois nécessaire pour que les membres aient le droit de vote à l'assemblée générale annuelle. Il est convenu que les factures seront envoyées sans attendre à toutes les provinces et associations nationales. On suggère de rendre publique en décembre une liste des provinces qui ont acquitté leurs droits et de celles qui ne les ont pas acquittés pour qu'elles soient mises au courant de leur droit de vote; cette liste sera soumise à l'examen du Conseil à la réunion de novembre.

10. Date de la prochaine réunion – mardi 21 septembre 2010 – 17 h (HE)

9. Ajournement

Comme il n'y a pas d'autres points à discuter, la séance est levée à 20 h 40 sur une motion de Jack deWit.